

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le Bureau de l'Assemblée législative, créé le 20 décembre 1974 en vertu de la Loi sur l'Assemblée législative de l'Ontario, fournit aux députés provinciaux un soutien en matière de procédures, de finances et de fonctionnement dans leurs travaux à l'Assemblée législative, dans les comités et à leurs bureaux de circonscription.

Ce Bureau accueille également les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la Charte des droits environnementaux de 1993; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la Loi de 1994 sur l'intégrité des députés, de la Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes, de la Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes; le Commissariat aux services en français, qui a pour mandat d'assurer la conformité à la Loi sur les services en français dans la prestation des services gouvernementaux; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, dont le mandat est de réaliser de manière indépendante des recherches, des analyses et des estimations des coûts relativement à la situation financière de la province et aux tendances connexes, ainsi qu'à tout projet de loi ou à toute proposition déposée devant l'Assemblée législative.

Tous les fonds sont prélevés sur la Caisse de l'Assemblée législative, qui est distincte et indépendante du Trésor.

SOMMAIRE - PROGRAMME (\$)

CRÉDIT	PROGRAMME	Prévisions 2014-2015	Prévisions 2013-2014	Différence entre 2014-2015 et 2013-2014	Chiffres réels 2012-2013
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
201	Programme du Bureau de l'Assemblée législative	133 275 800	127 779 300	5 496 500	116 224 627
202	Programme des commissaires	32 012 800	30 517 800	1 495 000	27 031 126
	Moins : Mandats spéciaux	(56 588 000)	-	(56 588 000)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		108 700 600	158 297 100	(49 596 500)	143 255 753
	Mandats spéciaux	56 588 000	-	56 588 000	-
Total - Charges de fonctionnement		165 288 600	158 297 100	6 991 500	143 255 753
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)					
		165 288 600	158 297 100	6 991 500	143 255 753

PROGRAMME DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - CRÉDIT 201

Ce programme englobe les traitements et les allocations, ainsi que tous les services de soutien fournis aux députés par les divers bureaux de l'Assemblée.

Sommaire - Crédit
(\$)

POSTE N ^o	POSTE	Prévisions 2014-2015	Prévisions 2013-2014	Différence entre 2014-2015 et 2013-2014	Chiffres réels 2012-2013
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Présidence	400 200	400 200	-	260 708
2	Bureau du greffier	809 800	799 300	10 500	595 624
3	Services parlementaires	12 118 600	12 400 600	(282 000)	10 739 728
4	Services d'information et de technologie	11 367 400	11 364 500	2 900	10 194 492
5	Services administratifs	6 437 000	6 037 500	399 500	5 560 397
6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	25 442 800	25 012 900	429 900	19 025 111
8	Services de soutien aux groupes parlementaires	12 421 500	11 695 200	726 300	12 073 876
9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	23 033 800	20 887 800	2 146 000	21 280 503
10	Services de soutien aux bureau des députés	40 982 700	38 919 300	2 063 400	36 232 188
11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	262 000	262 000	-	262 000
	Total, y compris mandats spéciaux	133 275 800	127 779 300	5 496 500	116 224 627
	Moins : Mandats spéciaux	45 668 800	-	45 668 800	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		87 607 000	127 779 300	(40 172 300)	116 224 627
	Mandats spéciaux	45 668 800	-	45 668 800	-
Total - Charges de fonctionnement		133 275 800	127 779 300	5 496 500	116 224 627

PROGRAMME DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - CRÉDIT 201 suite

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes
(\$)

CRÉDIT- POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
201-1	Présidence	
	Traitements et salaires	68 500
	Avantages sociaux	15 700
	Transports et communications	131 600
	Services	150 100
	Fournitures et matériel	34 300
	Total - Charges de fonctionnement	400 200
201-2	Bureau du greffier	
	Traitements et salaires	472 900
	Avantages sociaux	135 800
	Transports et communications	27 300
	Services	151 000
	Fournitures et matériel	22 800
	Total - Charges de fonctionnement	809 800
201-3	Services parlementaires	
	Traitements et salaires	7 673 000
	Avantages sociaux	1 765 300
	Transports et communications	668 500
	Services	1 571 200
	Fournitures et matériel	543 600
	Total partiel	12 221 600
	Moins : Recouvrements	103 000
	Total - Charges de fonctionnement	12 118 600
201-4	Services d'information et de technologie	

BUDGET DES DÉPENSES 2014-2015

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

	Traitements et salaires	7 467 500
	Avantages sociaux	1 718 100
	Transports et communications	188 900
	Services	1 233 500
	Fournitures et matériel	760 900
	Total partiel	11 368 900
	Moins : Recouvrements	1 500
	Total - Charges de fonctionnement	11 367 400
201-5	Services administratifs	
	Traitements et salaires	3 930 300
	Avantages sociaux	908 900
	Transports et communications	612 800
	Services	820 900
	Fournitures et matériel	225 100
	Total partiel	6 498 000
	Moins : Recouvrements	61 000
	Total - Charges de fonctionnement	6 437 000
201-6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	
	Traitements et salaires	6 695 400
	Avantages sociaux	1 539 900
	Transports et communications	69 300
	Services	14 834 400
	Fournitures et matériel	2 433 800
	Total partiel	25 572 800
	Moins : Recouvrements	130 000
	Total - Charges de fonctionnement	25 442 800
201-8	Services de soutien aux groupes parlementaires	
	Traitements et salaires	8 512 000
	Avantages sociaux	1 957 700
	Transports et communications	281 300

BUDGET DES DÉPENSES 2014-2015

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

	Services	1 448 000
	Fournitures et matériel	222 500
	Total - Charges de fonctionnement	12 421 500
201-9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	
	Traitements et salaires	15 744 300
	Avantages sociaux	3 558 400
	Transports et communications	2 141 100
	Services	1 578 300
	Fournitures et matériel	11 700
	Total - Charges de fonctionnement	23 033 800
201-10	Services de soutien aux bureau des députés	
	Traitements et salaires	21 223 700
	Avantages sociaux	4 486 200
	Transports et communications	4 677 600
	Services	8 343 000
	Fournitures et matériel	2 252 200
	Total - Charges de fonctionnement	40 982 700
201-11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	
	Paiements de transfert	
	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	262 000
	Total - Charges de fonctionnement	262 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de l'Assemblée législative	133 275 800

PROGRAMME DES COMMISSAIRES - CRÉDIT 202

Ce programme comprend les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la Charte des droits environnementaux de 1993; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la Loi de 1994 sur l'intégrité des députés, de la Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes, de la Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes; le Commissariat aux services en français, qui a pour mandat d'assurer la conformité à la Loi sur les services en français dans la prestation des services gouvernementaux; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, dont le mandat est de réaliser de manière indépendante des recherches, des analyses et des estimations des coûts relativement à la situation financière de la province et aux tendances connexes, ainsi qu'à tout projet de loi ou à toute proposition déposée devant l'Assemblée législative.

Sommaire - Crédit
(\$)

POSTE N ^o	POSTE	Prévisions 2014-2015	Prévisions 2013-2014	Différence entre 2014-2015 et 2013-2014	Chiffres réels 2012-2013
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commissaire à l'environnement	3 860 700	3 831 200	29 500	3 714 047
2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	15 703 800	15 194 200	509 600	13 846 714
3	Bureau du commissaire à l'intégrité	2 336 000	2 594 000	(258 000)	1 751 911
4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	8 817 100	8 591 600	225 500	7 718 454
5	Commissariat aux services en français	1 187 800	306 800	881 000	-
6	Directeur de la responsabilité financière	107 400	-	107 400	-
	Total, y compris mandats spéciaux	32 012 800	30 517 800	1 495 000	27 031 126
	Moins : Mandats spéciaux	10 919 200	-	10 919 200	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		21 093 600	30 517 800	(9 424 200)	27 031 126
	Mandats spéciaux	10 919 200	-	10 919 200	-
Total - Charges de fonctionnement		32 012 800	30 517 800	1 495 000	27 031 126

PROGRAMME DES COMMISSAIRES - CRÉDIT 202 suite

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes
(\$)

CRÉDIT- POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
202-1	Commissaire à l'environnement	
	Traitements et salaires	2 176 100
	Avantages sociaux	500 500
	Transports et communications	107 900
	Services	1 005 700
	Fournitures et matériel	70 500
	Total - Charges de fonctionnement	3 860 700
202-2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	
	Traitements et salaires	10 444 100
	Avantages sociaux	2 625 900
	Transports et communications	337 500
	Services	1 960 300
	Fournitures et matériel	336 000
	Total - Charges de fonctionnement	15 703 800
202-3	Bureau du commissaire à l'intégrité	
	Traitements et salaires	1 019 300
	Avantages sociaux	234 400
	Transports et communications	90 400
	Services	914 300
	Fournitures et matériel	77 600
	Total - Charges de fonctionnement	2 336 000
202-4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	
	Traitements et salaires	3 993 900
	Avantages sociaux	918 600

	Transports et communications	851 200
	Services	2 923 000
	Fournitures et matériel	130 400
	Total - Charges de fonctionnement	8 817 100
202-5	Commissariat aux services en français	
	Traitements et salaires	589 700
	Avantages sociaux	135 600
	Transports et communications	134 400
	Services	301 800
	Fournitures et matériel	26 300
	Total - Charges de fonctionnement	1 187 800
202-6	Directeur de la responsabilité financière	
	Traitements et salaires	46 700
	Avantages sociaux	10 700
	Transports et communications	3 200
	Services	39 900
	Fournitures et matériel	6 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement	107 400
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des commissaires	